

A Fort-de-France, le 25 août 2022

M. Eric DUPOND-MORETTI
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

Objet : *Recrudescence des faits de violence - Coopération entre instances de justice*

Monsieur le Ministre,

J'ai interpellé par lettre du 19 juillet 2022 le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer sur la situation alarmante de la violence en Martinique et des crimes par armes à feu qui connaissent une recrudescence mortifère depuis le début de cette année.

A l'occasion d'une question à l'Assemblée nationale du député Johnny HAJJAR sur notre situation locale, le Gouvernement a annoncé la venue prochaine d'une délégation ministérielle à la Martinique, à laquelle vous devriez prendre part. C'est un signal positif car il nous faut avancer rapidement mais méthodiquement sur ce sujet dont les ressorts sont multiples.

Face à l'urgence de la situation et en amont de cette rencontre de terrain, je tiens d'ores et déjà à vous alerter sur le sujet de l'insuffisance des moyens dédiés à la coopération judiciaire transfrontalière dans le bassin américain et caribéen.

Si la recrudescence des faits de violence tire son origine de situations sociales difficiles de grande précarité et d'un manque de perspective pour une part de notre jeunesse demeurée à l'écart des dynamiques sociales et économiques, les faits récents démontrent que les causes de la circulation accélérée d'armes et de drogues sur le territoire martiniquais sont aussi d'origine exogène. Au carrefour des Amériques, la position géostratégique de la Martinique, qui est par ailleurs un atout majeur pour l'Europe et pour la France, la place au cœur du trafic mondial des drogues, des armes mais aussi de femmes et d'hommes dont les vies sont utilisées à des fins purement commerciales et financières.

Aussi, afin d'apporter une réponse pénale et judiciaire à la hauteur des enjeux et d'espérer endiguer ce qui risquerait de devenir un cercle vicieux pour nos jeunes, il est plus que jamais nécessaire de renforcer la coopération juridictionnelle avec les pays de la Caraïbe et d'Amérique pour faire aboutir des procédures de trafic de stupéfiants et d'armes.

Si nous espérons relever le défi de la criminalité transfrontalière, il nous revient d'instaurer avec nos partenaires des Amériques et de la Caraïbe un espace de coopération en matière de sécurité et de justice, notamment dans le domaine pénal.

Les Etats caribéens ayant réaffirmé leur volonté d'avancer concrètement sur ces sujets, l'Etat français doit pouvoir se doter des moyens de participer à cette coopération renforcée en dotant le parquet de Fort-de-France d'une cellule judiciaire dédiée spécifiquement à la coopération, notamment avec la Dominique, les Etats-Unis, Ste Lucie et le Venezuela. Cela nécessiterait que puissent être créés sur le territoire un ou plusieurs postes de magistrats qui y seraient affectés.

Je suis prêt à m'engager sans délai dans ce dialogue de haut niveau avec mes homologues des autres Etats caribéens et américains, au côté de la justice française.

A très court terme, je sollicite donc un entretien téléphonique avec vous afin de discuter de la situation et des solutions que nous pourrions ensemble mettre en œuvre.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, mes respectueuses salutations.

Le Président du Conseil Exécutif de Martinique

Serge LETCHIMY

